

CALENDRIER ÉTÉ 2024

Nom et prénom de l'enfant :

Signature :

JUILLET 2024

SEMAINES	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Du 08 au 12 juillet					
Du 15 au 19 juillet					
Du 22 au 26 juillet					

AOÛT 2024

SEMAINES	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Du 29 au 02 août					
Du 05 au 09 août					
Du 12 au 16 août				FÉRIÉ	
Du 19 au 23 août					

Mettre une croix dans les cases correspondantes à la présence de l'enfant à l'ASLH.
Toutes les journées réservées seront dues. Seules les absences justifiées par présentation d'un certificat médical dans les deux jours, (feront l'objet d'un avoir), Attention il y a un jour de carence.